

État des lieux

Constat contradictoire du logement — à établir à l'entrée ET à la sortie (annexe au contrat de bail)

Type de constat : ☐ état des lieux d'ENTRÉE ☐ état des lieux de SORTIE

Adresse du logement :

Date du constat : Heure :

Bailleur / représentant présent :

Locataire(s) présent(s) :

Relevés et remises

Relevé	Valeur
Compteur électricité (n° et index)	
Compteur eau / gaz (le cas échéant)	
Chauffage (répartiteurs, le cas échéant)	
Nombre de clés / badges remis	

Constat pièce par pièce

Entrée / couloir

Élément	État (bon / usé / défaut) et remarques
Sols	
Murs et plafonds	
Portes / fenêtres / stores	
Électricité (prises, interrupteurs, luminaires)	
Équipements spécifiques	

Séjour

Élément	État (bon / usé / défaut) et remarques
Sols	
Murs et plafonds	
Portes / fenêtres / stores	
Électricité (prises, interrupteurs, luminaires)	
Équipements spécifiques	

Cuisine (y c. cuisinière, four, frigo, hotte, lave-vaisselle)

Élément	État (bon / usé / défaut) et remarques
Sols	
Murs et plafonds	
Portes / fenêtres / stores	
Électricité (prises, interrupteurs, luminaires)	
Équipements spécifiques	

Chambre 1

Élément	État (bon / usé / défaut) et remarques
Sols	
Murs et plafonds	
Portes / fenêtres / stores	
Électricité (prises, interrupteurs, luminaires)	
Équipements spécifiques	

Chambre 2 (le cas échéant)

Élément	État (bon / usé / défaut) et remarques
Sols	
Murs et plafonds	
Portes / fenêtres / stores	
Électricité (prises, interrupteurs, luminaires)	
Équipements spécifiques	

Salle de bains / WC

Élément	État (bon / usé / défaut) et remarques
Sols	
Murs et plafonds	
Portes / fenêtres / stores	
Électricité (prises, interrupteurs, luminaires)	
Équipements spécifiques	

Balcon / terrasse

Élément	État (bon / usé / défaut) et remarques
Sols	
Murs et plafonds	
Portes / fenêtres / stores	
Électricité (prises, interrupteurs, luminaires)	
Équipements spécifiques	

Cave / galetas / place de parc

Élément	État (bon / usé / défaut) et remarques
Sols	
Murs et plafonds	
Portes / fenêtres / stores	
Électricité (prises, interrupteurs, luminaires)	
Équipements spécifiques	

Défauts constatés et réserves

Liste des défauts constatés (numéroter, joindre des photos datées si possible) :

.....
.....
.....
.....

Les défauts cachés découverts après le constat doivent être annoncés par écrit au bailleur dans les jours qui suivent leur découverte, faute de quoi ils sont réputés imputables au locataire. À la sortie, seuls les dégâts excédant l'usure normale peuvent être mis à la charge du locataire, compte tenu de la durée de vie des installations (table paritaire).

Signatures

Le présent état des lieux est établi en deux exemplaires, un pour chaque partie. Les signataires en reconnaissent le contenu.

Lieu et date :

Le bailleur Signature :	Le / les locataire(s) Signature :
--	--

Modèle établi selon le Code des obligations (art. 253 à 273c CO) · Sources officielles vérifiées · À jour juillet 2026

Ce modèle est fourni par Logis.Actuel à titre d'information générale et ne constitue pas un conseil juridique. Les règles peuvent varier selon le canton et la situation (type de logement, clauses particulières, formule officielle cantonale). Il est utilisé, complété et adapté sous la seule responsabilité de son utilisateur ; l'éditeur de logisactuel.ch décline toute responsabilité quant aux conséquences de son utilisation ou de son inadéquation à une situation particulière. Pour vérifier la conformité de ce document à votre situation, adressez-vous à un professionnel : permanence juridique, ASLOCA (locataires), association de propriétaires ou avocat spécialisé en droit du bail.